



Haut Jardins

Guide pratique des dispositifs d'accompagnement

JE PARTICIPE AU RENOUVEAU
DE MON QUARTIER

Le Haut de Jaurès fait peau neuve !

Brest métropole et la Ville de Brest se mobilisent pour renforcer l'attractivité de ce quartier emblématique de la ville de Brest. Objectif ? Vous donner envie de vous installer, de rester et d'investir dans le quartier, en agissant sur trois dimensions :

- ◆ l'habitat,
- ◆ les entreprises et associations,
- ◆ l'aménagement et le cadre de vie.

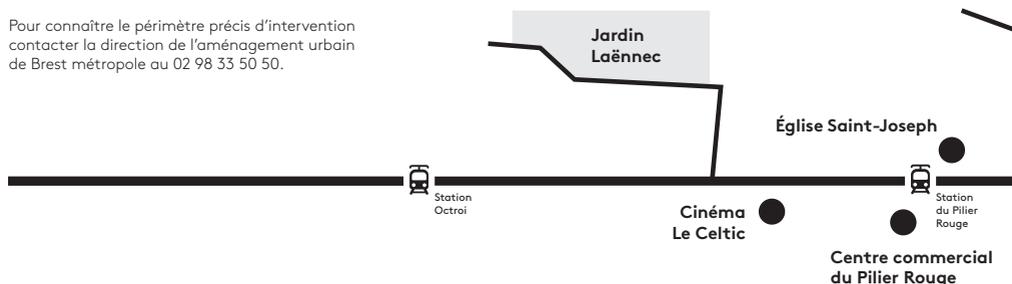
Des dispositifs d'accompagnement techniques et financiers sont mis en place par la collectivité, pour que vous puissiez contribuer au renouveau du Haut de Jaurès et réaliser vos projets.



Ce projet urbain, qui s'inscrit dans la démarche globale « Réinventons la Ville », se veut fédérateur, construit avec les usagers. L'implication des citoyens dans sa mise en œuvre constitue en effet un véritable levier de réussite.

Le plan du secteur

Pour connaître le périmètre précis d'intervention contacter la direction de l'aménagement urbain de Brest métropole au 02 98 33 50 50.





Vous êtes, dans le secteur du Haut de Jaurès :

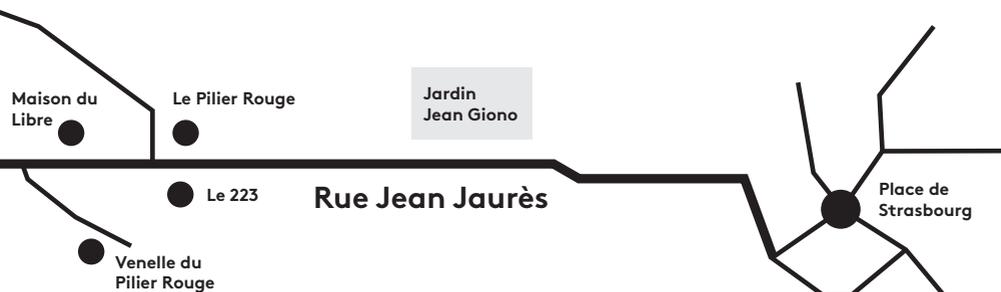
- ◆ Propriétaire d'un logement (appartement, immeuble, maison).
- ◆ Propriétaire d'un local d'activité vacant.
- ◆ Professionnel.

Et vous souhaitez :

- ◆ Réaliser des travaux.
- ◆ Implanter votre activité/projet.
- ◆ Organiser un évènement (culturel, artistique...).
- ◆ Participer aux démarches participatives/citoyennes du projet urbain.



Ce guide pratique vous informe sur les dispositifs existants et les contacts utiles dans vos démarches.





Rénover et colorer votre patrimoine

En septembre 2016, **Brest métropole a lancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement urbain (OPAH – RU)** sur le Haut de Jaurès pour aider les propriétaires à réhabiliter leurs logements, leurs immeubles et leurs façades. Ainsi, pour vos travaux de réhabilitation lourde, d'isolation thermique et de requalification de façades, **vous pouvez bénéficier de subventions et d'un accompagnement technique*** pour le montage de votre projet.

Vous êtes copropriétaire, syndic professionnel ou bénévole ? Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement sur :

- ◆ Un diagnostic de gestion pour prévenir des difficultés (maîtrise des charges, mobilisation des copropriétaires,...);
- ◆ Un projet de réhabilitation, avec des subventions allant jusqu'à 50 % du montant HT des travaux;
- ◆ Un projet d'isolation thermique par l'extérieur avec une subvention jusqu'à 50 % du montant HT des travaux.



**Sous réserve d'éligibilité et sous conditions.*



Vous souhaitez « mettre de la couleur » sur votre bâtiment et sur le Haut de Jaurès ?

Brest métropole peut financer jusqu'à 25% du montant HT de vos travaux de requalification de façades (immeubles collectifs et maisons individuelles) pour mettre en valeur votre patrimoine.

Un guide de coloration spécifique au secteur Haut de Jaurès est téléchargeable sur brest.fr



Immeuble
du 195 rue Jean
Jaurès, Brest :
Avant / Après



Proposition de mise
en couleur du Haut
de Jaurès



Pour plus
d'informations,
contactez la
direction de
l'habitat de Brest
métropole au
02 98 33 50 50.

Redynamiser le Haut de Jaurès

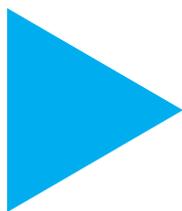
Brest métropole et ses partenaires, le Conseil Régional de Bretagne, la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Bretagne Ouest Brest et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Finistère se mobilisent pour **favoriser l'installation d'activités économiques : entreprises artisanales, commerciales, associations, professions libérales...**

Vous êtes propriétaire d'un local vacant et souhaitez lui redonner vie ?

Si votre pas de porte est vacant depuis plus de 12 mois, vous pouvez bénéficier de deux dispositifs :

- ◆ Une aide de Brest métropole sur les travaux de rafraîchissement de votre local, à hauteur de 50 % (plafonnée à 3500€) ;
- ◆ L'intégration du local dans « le Générateur », dispositif de Pépinière urbaine d'entreprises, une fois les travaux réalisés :
 - Brest métropole devient locataire du local et vous verse un loyer de 9€ TTC/m²/mois, durant les périodes d'occupation du local ;
 - le propriétaire peut sortir du dispositif s'il trouve lui-même un locataire (3 mois de préavis si le local est occupé, aucun préavis s'il est vide).





Vous êtes commerçant, artisan déjà implanté ou nouveau venu sur le Haut de Jaurès (propriétaire ou locataire) et souhaitez réaliser des travaux ?

Bénéficiez du Pass commerce et artisanat : une aide de 30 % du montant total de vos investissements sur vos travaux et achats mobiliers/immobiliers liés à votre projet (subvention plafonnée à 4500€ et soumise à conditions).



Vous souhaitez implanter votre nouvelle activité sur le Haut de Jaurès ?

Deux dispositifs sont proposés :

- ◆ **« le Générateur »** : installez votre activité dans un local préalablement rénové à un loyer modéré et progressif de 5€ TTC/m²/mois. Brest métropole devient locataire du local et verse un loyer de 9€ TTC/m²/mois au propriétaire (dispositif soumis à conditions et sous réserve d'un accompagnement par un partenaire de Brest métropole);
- ◆ **Le Pass commerce et artisanat** : bénéficiez d'une aide de 30 % du montant de vos investissements (sur vos travaux et achats mobiliers/immobiliers liés à votre installation), plafonnée à 4500€ et soumise à conditions.

**Rez-de-chaussée
du 208 rue Jean-
Jaurès Avant/
Après**



**Pour plus
d'informations,
contactez le
service Relations
Entreprises de
Brest métropole
au 02 98 33 50 50.**

Animer le Haut de Jaurès

L'animation du Haut de Jaurès permet de lui redonner une image positive, de le rendre plus attractif et de favoriser une vie de quartier. **Les initiatives culturelles et artistiques sont donc encouragées et peuvent être soutenues.**

Les porteurs de projets (associations, artistes, établissements d'enseignement, entreprises...) doivent réaliser un **dossier de présentation** expliquant les modalités de participation du public et les conditions de réalisation. Chaque projet sera soumis à l'avis des collectivités qui évalueront la faisabilité et la plus-value pour le secteur.

Local 223

La collectivité propose la mise à disposition du 223 rue Jean Jaurès, pour l'accueil d'actions culturelles et artistiques, en contrepartie d'un engagement dans le quartier : rencontres avec les habitants, chantier participatif...





Animation
participative
par l'association
Boogie down



Everybody Razzle
dazzle, Résidence
artistique au 223,
Collectif YYZ



Pour plus
d'informations,
contactez la
direction de
l'aménagement
urbain de Brest
métropole au
02 98 33 50 50.

Valoriser et imaginer les espaces publics

Le Haut de Jaurès a de nombreux atouts :



- ◆ Proximité immédiate de l'hyper-centre;
- ◆ Facile d'accès, notamment en transport en commun;
- ◆ Nombreux éléments architecturaux et patrimoniaux (cinéma le Celtic, Pilier Rouge...);
- ◆ Espaces publics méconnus (jardins Laënnec, Jean Giono...);
- ◆ Tissu associatif dense et dynamique...

Jardin Jean Giono



Cinéma Le Celtic



Jardin Laënnec



Pourtant, le potentiel du Haut de Jaurès n'est pas assez mis en valeur aujourd'hui. **Pour améliorer le cadre de vie, une réflexion est engagée en associant les habitants, afin de mettre en valeur l'existant, les espaces publics, l'architecture, ou encore le patrimoine.**

Vous pouvez contribuer aux démarches participatives de réflexion sur les espaces publics et le cadre de vie du quartier !



Pour plus d'informations, contactez la direction de l'aménagement de Brest métropole au 02 98 33 50 50.



**RÊVIONS-
VENTONS
LA VILLE**

**Vous souhaitez participer
au renouveau du Haut de Jaurès ?
Appelez-nous au 02 98 33 50 50 !**

**Plus d'informations
sur le projet Haut de Jaurès
[sur jeparticipe.brest.fr](http://surjeparticipe.brest.fr)**